



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# **RAPPORT ANNUEL 2011-2012**

**D'UNE VISION  
COMMUNE  
À UNE VISION  
INTÉGRÉE  
DE LA  
**RÉUSSITE!****



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs  
14, rue du Vieux-Chemin  
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0  
(418) 854-2370  
[www.csfl.qc.ca](http://www.csfl.qc.ca)

<b>Présentation</b>	<b>4</b>
<b>Rapport de la responsable de la gestion des plaintes</b>	<b>5</b>
<b>Rapport du protecteur de l'élève</b>	<b>6</b>
<b>Votre conseil des commissaires</b>	<b>7</b>
<b>Quelques décisions de vos élus scolaires</b>	<b>8</b>
<b>Nos réalisations en relation avec le <i>Plan stratégique de développement 2008-2013</i></b>	<b>9</b>
<b>Quelques faits saillants</b>	<b>12</b>
<b>Réussite, diplomation et qualification – Portrait des statistiques ministérielles</b>	<b>16</b>
<b>La clientèle scolaire</b>	<b>16</b>
<b>Le personnel</b>	<b>17</b>
<b>Le rapport financier</b>	<b>18</b>
<b>Conformation à la loi 100 – État de la situation au 30 juin 2012</b>	<b>19</b>
<b>Convention de partenariat avec le MELS – Reddition de comptes</b>	<b>20</b>

Nous vous présentons fièrement le bilan de l'exercice 2011-2012 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. Il illustre avec éloquence nombre de réalisations découlant de la quatrième année de mise en oeuvre de notre *Plan stratégique de développement 2008-2013*.

L'an dernier, nous avons mentionné qu'il était primordial d'évaluer en profondeur l'atteinte de nos objectifs après les trois premières années de notre planification stratégique. La progression des résultats obtenus par les élèves de la Commission scolaire aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le maintien d'un taux de sortie sans diplôme ni qualification en deçà de la moyenne provinciale chez les garçons comme chez les filles ainsi que l'accroissement du taux de persévérance de nos élèves ont fait foi du travail accompli et nous ont incité à poursuivre sur notre lancée au cours de la dernière année scolaire.

Le plan d'action 2011-2012 a été principalement déployé autour de la consolidation de certains moyens mis de l'avant depuis trois ans. Cela découlait directement de l'avènement des conventions de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative dans l'ensemble du réseau des commissions scolaires. Nous avons donc expérimenté, observé les résultats et validé les moyens implantés dans les écoles et les centres pour assurer la réussite des élèves jeunes et adultes. De plus, le contexte budgétaire précaire du gouvernement du Québec, qui s'est traduit par des compressions imposées à l'ensemble du réseau de l'éducation, nous a poussés à faire des choix orientés vers la consolidation des services. En effet, nous avons vécu pour une deuxième année les contrecoups de la Loi 100 affectant nos budgets de communication, de représentation et de déplacement.

Ce n'est donc pas un hasard si nous avons mis l'accent sur l'accompagnement du personnel sans toutefois délaisser les interventions liées aux autres axes de développement contenus dans la planification stratégique. En ce sens, quelques actions de l'ordre de l'innovation et de l'expérimentation ont aussi été au menu. Les difficultés que rencontrent les organisations qui ont pour mission de rendre des services à la population sont souvent le résultat de choix qui tendent vers l'immobilisme commandé, à tort, par un contexte financier ou stratégique qu'elles jugent défavorable. Les organisations qui durent sont celles qui ne perdent pas de vue les valeurs suivantes : la recherche, le développement et l'innovation en corrélation avec les services à rendre. Voilà ce à quoi nous nous sommes notamment consacrés.

Le plan d'action 2011-2012 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a donc constitué un exercice de réflexion quant aux mesures à déployer par l'ensemble des acteurs de notre organisation pour assurer une vision commune et intégrée de la réussite. Il a également pris en considération les défis et les enjeux que met de l'avant le MELS en partenariat avec le réseau des commissions scolaires. Il nous a rappelé que les actions mises en oeuvre chaque jour doivent demeurer concrètes et être porteuses de sens auprès de tous les membres du personnel, et surtout des élèves jeunes et adultes à qui nous offrons des services.

Ce rapport annuel illustre donc le travail des membres du conseil des commissaires, du comité exécutif, du personnel des établissements et des milieux de la Commission scolaire, en faveur du développement des connaissances et des compétences de nos élèves jeunes et adultes. Il démontre que nous avons maintenu l'élève au cœur des priorités individuelles et collectives de nos milieux. Il souligne que nous avons préconisé l'atteinte d'un objectif de réussite globale en harmonie avec le processus d'amélioration continue mis en place pour toutes nos clientèles : élèves jeunes, adultes, entreprises, et membres du personnel au cours des dernières années.

Nous avons consacré collectivement un budget de 315 000 \$ pour la réalisation des projets inscrits au plan d'action 2011-2012, sans compter les budgets provenant du MELS. L'importance des engagements budgétaires de la Commission scolaire (234 000 \$), ainsi que l'implication financière des écoles et des centres (45 000 \$) et des services éducatifs et complémentaires (36 000 \$) révèle tout le sérieux que nous accordons à notre engagement à la réussite et à l'intégration de l'ensemble de nos clientèles.

Ce bilan ne peut intégrer toutes les réalisations et les réussites de la dernière année. Il vous invite toutefois à apprécier le dévouement et l'énergie que la Commission scolaire a déployés, au profit du développement et de la réussite de la communauté du Témiscouata, des Basques et de Saint-Cyprien.

Guilmont Pelletier  
Président

Bernard D'Amours  
Directeur général

## Rapport de la responsable de la gestion des plaintes

(Selon le Règlement # 10, Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs)

### Nombre de plaintes traitées au cours de l'année scolaire 2011-2012

Durant l'année scolaire 2011-2012, la responsable de la gestion des plaintes a traité six plaintes formelles, dont trois écrites et trois verbales.

Elle a également répondu à quatre demandes d'information ou de conseil de la part de parents. Après recommandation, l'intervention des directions d'école concernées a permis de résoudre les problématiques vécues.

### Nature des plaintes

En ce qui a trait aux six plaintes formelles, quatre concernaient des situations prétendues d'intimidation vécues par les élèves. Une plainte faisait référence à la fouille qu'a subie un élève dans le cadre du programme pour contrer la toxicomanie. Une plainte était relative au niveau de service offert en termes de soutien technique.

### Résultat de l'examen des plaintes

Dans l'ensemble, après enquête, elle a demandé aux directions d'école concernées d'intervenir pour clarifier la situation auprès des parents. Les six plaintes ont trouvé solution à ce niveau. Les problématiques relevaient surtout de malentendus ou d'une mauvaise perception des faits.

Dans le contexte de son mandat, le protecteur de l'élève intervient à la demande d'un plaignant si celui-ci est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen par la responsable de l'examen des plaintes à la Commission scolaire. Le protecteur de l'élève intervient lorsque le plaignant a épuisé tous les recours prévus à la procédure de traitement des plaintes. Il n'est pas un employé de la Commission scolaire; il est totalement indépendant de sa structure administrative et répond de son mandat auprès du conseil des commissaires.

Au cours de l'année 2011-2012, le protecteur de l'élève a eu à répondre à quatre demandes d'information concernant des situations jugées problématiques par les parents concernés. Après divers échanges avec les demandeurs, ceux-ci ont choisi de poursuivre le règlement de leurs différends avec les personnes ou instances concernées, sans l'intervention du protecteur de l'élève.

Ces quatre dossiers ont conduit soit à des ajustements au niveau des services auprès des élèves concernés; à la confirmation d'une décision prise par une direction d'école ou à la clarification de certaines modalités de communication entre enseignants, élèves, parents et direction d'école.

Dans chacun de ces cas, le rôle du protecteur de l'élève s'est limité à des analyses des situations avec les intervenants concernés et à la proposition de règlements basés sur le jugement des parents.

Le protecteur de l'élève peut être joint en tout temps par téléphone au 418 863-7715 ou par courriel à l'adresse [protecteureleve@csfl.qc.ca](mailto:protecteureleve@csfl.qc.ca).

Marie-Jeanne Lebel\* (jusqu'au 15 novembre 2011)  
Sophie Sirois (depuis le 21 février 2012)  
Circonscription 01 (Saint-Athanase et partie de Pohénégamook secteur ouest)

Lucie Bossé  
Circonscription 02 (Partie de Pohénégamook secteur est)

Louise Cassinat\*  
Circonscription 03 (Rivière-Bleue et Saint-Marc-du-Lac-Long)

Charles-Aimé Bélanger\*  
Circonscription 04 (Notre-Dame-du-Lac)

Anne Basque\*  
Circonscription 05 (Partie de Dégelis secteur nord-est)

Guilmon Pelletier\*  
Circonscription 06 (Packington, Saint-Jean-de-la-Lande et partie de Dégelis secteur sud-ouest)  
PRÉSIDENT

Ghislain Morin  
Circonscription 07 (Saint-Honoré et Saint-Louis-du-Ha! Ha!)

Diane Valcourt  
Circonscription 08 (Partie de Cabano secteur nord)

Anne-Marie Morin  
Circonscription 09 (Saint-Eusèbe, Saint-Elzéar et partie de Cabano secteur sud)

Jean-Pierre Gagnon  
Circonscription 10 (Saint-Juste-du-Lac, Auclair, Lejeune et Biencourt)

France Dubé  
Circonscription 11 (Saint-Clément, Saint-Cyprien et Sainte-Rita)

Ghislaine Saint-Jean\*  
Circonscription 12 (Saint-Éloi et Notre-Dame-des-Neiges)

Claude Breault\*  
Circonscription 13 (Saint-Michel-du-Squatec, Lac-des-Aigles et Saint-Guy)

Louise Malenfant  
Circonscription 14\* (Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Médard)

Alexandre Anctil-Bruneau\*  
Circonscription 15 (Sainte-Françoise, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Simon et Lac-Boisbouscache)  
VICE-PRÉSIDENT

Chantal Desjardins  
Circonscription 16 (Partie de Trois-Pistoles secteur nord-est)

Andrée Truchon  
Circonscription 17 (Partie de Trois-Pistoles secteur sud-ouest)

Martine Lemay\*  
Commissaire parent représentant de niveau secondaire

Hélène Pelletier\*  
Commissaire parent représentant le niveau primaire

**\* Membres du comité exécutif**

*Conformément à notre Code d'éthique et de déontologie des commissaires, nous attestons qu'aucune contravention liée à l'éthique ou à la déontologie n'a été constatée chez nos commissaires au cours de l'exercice 2011-2012. Le Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs peut être consulté dans notre site Web au [www.csfl.qc.ca](http://www.csfl.qc.ca), sous la rubrique « Règlements, politiques et procédures ».*

## Quelques décisions de vos élus scolaires

- Acquisition, par la Commission scolaire, des installations du Camp Baseley à Dégelis.
- Modification de l'acte d'établissement de l'École primaire du Transcontinental afin d'y intégrer les services de garde en milieu scolaire à l'école Notre-Dame-de-Grâces de Rivière-Bleue.
- Autorisation accordée à la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac pour le dépôt de son projet *Développement sécuritaire des tennis* dans le cadre du programme *Soutien aux installations sportives et récréatives – phase 2* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Adjudication de contrats liés à des travaux d'entretien, de réparation et de réfection de bâtiments : réfection d'une partie de l'enveloppe extérieure de l'école secondaire de la Vallée-des-Lacs de Squatec (Maurice Bérubé et Fils inc. de Témiscouata-sur-le-Lac); réfection des aires sanitaires des écoles April de Saint-Jean-de-Dieu (LeBos Construction et Plomberie de Témiscouata-sur-le-Lac), de l'école Saint-Eusèbe (LeBos Construction et Plomberie de Témiscouata-sur-le-Lac) et de l'école Saint-Marc (Les Constructions UNIC inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long); remplacement d'un ascenseur à l'école secondaire de Dégelis (Technipro BSL de Rimouski); remplacement des portes extérieures à l'école secondaire de Cabano (Les Constructions UNIC inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long); construction de la réserve destinée à entreposer la biomasse à l'école secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles (Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long); réfection d'une partie des toitures de l'école Gérard-Collin de Témiscouata-sur-le-Lac (J.C.O. Malenfant inc. de Saint-Jean-de-Dieu).
- Confirmation des contrats de fourniture de mazout aux entreprises Les Pétroles Turmel (Dégelis et Témiscouata-sur-le-Lac), Coop fédérée Agriscar (Transcontinental) et Ultramar (Trois-Pistoles).
- Octroi d'un contrat d'approvisionnement en biomasse forestière au Groupement forestier de Témiscouata inc. d'Aclair jusqu'en 2015-2016 inclusivement, conditionnellement à la concrétisation du projet d'implantation d'une chaufferie à la biomasse forestière à l'école secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles.
- Adoption de la *Politique de valorisation de la formation professionnelle*.
- Adjudication du contrat de démolition du bâtiment Maria-Goretti de Squatec à la firme C.F.G. Construction inc. de Québec.
- Confirmation des services de la firme Équipement de combustion idéal de Sherbrooke pour la fourniture d'une chaudière dans le contexte du projet d'implantation d'une chaufferie à la biomasse forestière à l'école secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles, conditionnellement à la confirmation de la subvention provenant de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.
- Adoption d'une entente avec la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac pour l'échange et l'utilisation de services entre les deux organismes.
- Renouvellement de l'entente avec le Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata, le Centre de santé et de services sociaux des Basques et l'Estran (Centre de réadaptation en dépendances du Bas-Saint-Laurent) concernant le *Programme-services Dépendances : Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience* du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- Adoption des amendements et de la mise à niveau de la *Politique contre le harcèlement et la violence au travail et en milieu scolaire*.
- Renouvellement du bail de location de certains locaux de l'école secondaire de la Vallée-des-Lacs à la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec pour une période de cinq ans.
- Approbation du protocole d'entente avec la Fédération québécoise d'athlétisme relativement au programme Sport-études en athlétisme offert à l'école secondaire du Transcontinental.
- Conclusion d'une entente avec BELL pour l'accroissement de la capacité de la large bande passante.
- Approbation et aide financière à la réalisation de divers voyages linguistiques, culturels et professionnels par des groupes d'élèves du primaire et secondaire des écoles du territoire.
- Toutes les écoles et tous les centres ont présenté leur convention de gestion et de réussite éducative au conseil des commissaires.



## **RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013**

### **Orientation 1**

*Développer la persévérance, la réussite et la qualification de tous nos élèves jeunes et adultes, en particulier des garçons, dans des parcours scolaires enrichis et des voies de formation diversifiées.*

### **Orientation II**

*Assurer l'intégration et le soutien des élèves éprouvant des besoins éducatifs particuliers.*

### **Orientation III**

*Développer un modèle de services et d'accompagnement des élèves intégré et continu d'un cycle à l'autre, d'un ordre d'enseignement à l'autre, durant tout le parcours scolaire d'un élève.*

*En fonction de ces orientations, nous avons privilégié des actions et des moyens devant nous permettre d'atteindre nos objectifs en 2011-2012, à travers quatre axes de développement : l'accompagnement du personnel, l'enrichissement des parcours scolaires, le développement de la compétence dans l'accompagnement des élèves HDAA, et le déploiement de mesures visant le partage d'expertise, la continuité et l'intégration des services. Nous vous présentons quelques-uns des moyens mis de l'avant au cours du dernier exercice.*

### **En accompagnement du personnel**

*En fonction de la collecte des besoins en formation continue, des priorités de la planification stratégique 2008-2013, des objectifs et des cibles de la convention de partenariat ainsi que des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles et des centres.*

#### Les moyens en continuité

- La poursuite de l'accompagnement des directions d'établissement.
- Le maintien des activités d'animation, de soutien et d'accompagnement du personnel.
- La continuité du programme d'accueil et d'intégration du nouveau personnel au secteur jeune, à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.
- La poursuite du modèle des enseignants accompagnateurs.
- La consolidation d'un plan intégré de formation continue, à partir du cadre régional, concernant l'intégration des politiques, plans d'action, stratégies et approches ministérielles des services éducatifs des écoles et des centres du Bas-Saint-Laurent / Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CISE).
- Le soutien à la consolidation des tables sectorielles visant le choix des moyens en vue de favoriser la réussite du passage des élèves entre les différents niveaux d'enseignement.

#### Les nouveaux moyens

- La formation et l'accompagnement du personnel dans la mise en œuvre des orientations ministérielles à l'égard de l'implantation du nouveau bulletin scolaire.
- Le soutien financier aux écoles et aux centres pour l'application et le suivi des moyens contenus dans les conventions de gestion et de réussite éducative. Une attention particulière a été portée à la continuité de la formation des techniciens et des techniciennes en organisation scolaire qui sont responsables de fournir des données statistiques sur la réussite des élèves dans les écoles et les centres.
- L'application du budget voué aux ressources d'accompagnement SIAA ainsi qu'à la ressource-cadre en lien avec l'atteinte des objectifs de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles et des centres.
- La mise en place d'un plan d'accompagnement des enseignants et des enseignantes du primaire et du secondaire en mathématiques.
- L'instauration d'un plan d'accompagnement des enseignants et des enseignantes en lien avec la mesure ministérielle *L'école 2.0* visant l'ajout de tableaux blancs interactifs. Cette mesure nous a permis d'acquérir 43 nouveaux tableaux interactifs.

## **En enrichissement des parcours scolaires**

*En relation avec les orientations ministérielles (régimes pédagogiques), la planification stratégique 2008-2013, les objectifs et les cibles contenus dans la convention de partenariat ainsi que dans les conventions de gestion et de réussite éducative des écoles et des centres.*

### Les moyens en continuité

- La poursuite des projets pédagogiques particuliers.
- Le maintien des mesures d'accompagnement visant l'établissement de passerelles entre le secteur jeune, l'éducation des adultes et la formation professionnelle.
- La poursuite de l'appui aux écoles et aux centres dans l'application des plans d'action ainsi que dans la formation et l'accompagnement du personnel afin de contrer la violence et l'intimidation dans les écoles et les centres. Cela, en relation avec l'approche *École en santé* et l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.
- Le soutien à l'implantation de projets particuliers spécifiques aux milieux à risque, en fonction de la politique de fermeture et de maintien de la dernière école de village.
- L'appui à l'analyse de faisabilité et à l'implantation de nouveaux programmes Sport-études au secondaire.

### Les nouveaux moyens

- Le soutien au déploiement, dans les écoles et les centres, de la *Politique linguistique* dont le plan d'action sera intégré à celui de la *Politique culturelle*.
- Le support aux enseignants et aux enseignantes dans l'utilisation du nouveau matériel et l'animation auprès des élèves en anglais langue seconde.
- L'implantation d'un outil de suivi des élèves du secondaire à risque de décrocher pour favoriser leur maintien à l'école ou le passage sans interruption à l'éducation des adultes ou en formation professionnelle.
- Le soutien au développement des attestations d'études professionnelles (AEP).
- L'implantation de programmes favorisant la stimulation précoce au préscolaire.
- Le maintien du programme *Passe-Partout* au préscolaire à deux demi-journées par semaine.

## **En développement de la compétence dans l'accompagnement des élèves HDAA**

*À la lumière de l'analyse des besoins et des priorités identifiés dans le plan stratégique de la Commission scolaire, en lien avec le renouvellement de la politique HDAA ainsi qu'avec le troisième but de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative des écoles et des centres.*

### Les moyens en continuité

- La révision du programme des services éducatifs complémentaires.
- Le soutien financier à l'intégration des élèves vivant des troubles de comportement dans les classes régulières.
- La poursuite de l'appui financier aux ressources professionnelles liées à la réussite des élèves en FGA et FGJ.

### Les nouveaux moyens

- L'implantation de la formation continue du personnel, relativement au développement des compétences d'accompagnement des élèves HDAA, pour l'application du cadre entourant l'administration des plans d'intervention dans les écoles.
- La production du cadre organisationnel des services HDAA, supportée notamment par la création d'un comité de suivi.
- L'appropriation par le personnel des lignes directrices ministérielles concernant l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

## **En déploiement de mesures visant le partage d'expertises, la continuité et l'intégration des services**

*En lien avec l'optimisation des ressources pour bien répondre aux besoins de la clientèle ainsi qu'à l'ensemble des cinq buts de la convention de partenariat.*

### Les moyens en continuité

- La poursuite des partenariats établis avec les parents ainsi que les organismes institutionnels et communautaires du milieu.
- La consolidation du déploiement du concept des écoles éloignées en réseau (CEFRIO) sur le territoire de la Commission scolaire.
- La continuité des services des secteurs jeunes-adultes-formation professionnelle afin d'améliorer la diplomation, la qualification et la persévérance des élèves, particulièrement de ceux qui sont âgés de moins de 20 ans, par le biais des activités du comité de la persévérance scolaire et de la valorisation de la formation professionnelle.
- La poursuite de l'offre de services en FGJ-FGA et FP à la Maison familiale rurale du KRTB ainsi que la consolidation des apprentissages des nouveaux diplômés par le biais d'une visite dans une MFR en France.

### Les nouveaux moyens

- La mise en place d'un comité de pilotage de la Commission scolaire afin d'assurer le suivi des objectifs et des cibles des cinq buts fixés dans la convention de partenariat. Ce comité a aussi eu pour mission de répondre aux besoins des écoles et des centres en matière de suivi des cibles et des objectifs contenus dans les conventions de gestion et de réussite éducative.
- L'instauration d'un plan d'action visant le déploiement d'une nouvelle *Politique de valorisation de la formation professionnelle*.
- L'évaluation de la possibilité d'offrir des services de formation à distance aux élèves du secondaire à partir des expériences vécues à l'éducation des adultes et en formation professionnelle.
- L'analyse de la possibilité de créer un groupe-cible d'élèves identifiés comme étant à risque de décrocher en utilisant les technologies de l'information et de la communication comme moyen privilégié d'enseignement et d'apprentissage.

- On apprenait que les élèves de la Commission scolaire, avec un taux de réussite de 96,1 %, se classaient au premier rang au Bas-Saint-Laurent et au second rang à l'échelle du Québec aux épreuves uniques de juin 2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Autre statistique significative transmise à la Commission scolaire : le taux de persévérance scolaire des élèves atteignait près de 90 % en 2009-2010, comparativement à 79,9 % pour l'ensemble du réseau public au Québec.
- Cinq diplômés de la Commission scolaire ont été récompensés pour l'excellence de leur rendement scolaire au terme de leurs études secondaires. Ils ont reçu la Médaille du Gouverneur général du Canada, lors d'une cérémonie organisée le 16 août en présence du conseil des commissaires. Ce sont Philippe Pelletier, de l'école secondaire du Transcontinental, Catherine Boulay, de l'école secondaire de Cabano, Simon Hénault, de l'école secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles, Chloé Ouellet, de l'école secondaire de Dégelis, et Ludovic Dubé, de l'école secondaire de la Vallée-des-Lacs de Squatec.
- Le 23 août, le nouveau programme Sport-études en athlétisme de l'école secondaire du Transcontinental entamait sa première année avec une cohorte de 12 élèves-athlètes provenant essentiellement de la MRC de Témiscouata. Il est dispensé en association avec le club d'athlétisme Les Vaillants du Témiscouata, sanctionné par la Fédération québécoise d'athlétisme et reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Les élèves des écoles primaires et secondaire du Transcontinental s'engageaient fermement, le 8 septembre, contre la violence et l'intimidation dans leurs écoles. Lors d'une journée colloque « ResPAIX », ils ont réfléchi et se sont exprimés, individuellement et collectivement, sur l'impact de l'intimidation dans leur quotidien.
- Le 9 septembre, le Mont-Biencourt accueillait la journée d'intégration des élèves de 1<sup>er</sup> cycle de l'école secondaire de la Vallée-des-Lacs. Cette journée, ayant pour thème *Mission possible*, a entièrement été préparée par les élèves de 2<sup>e</sup> cycle. Une belle réussite!
- Après des investissements de plus de 75 000 \$, la nouvelle cour de l'école La Marguerite d'Aclair était inaugurée le 23 septembre. On y trouve maintenant des terrains de soccer junior et de basket-ball extérieur réaménagés, de nouveaux modules de jeux et d'exercices, des balançoires, une aire de repos gazonnée, des supports à vélos, un aménagement paysager avec aires de circulation et des bancs de repos.
- Grâce à l'implication de Micheline Dubé, enseignante à l'école Gérard-Collin de Témiscouata-sur-le-Lac, et de Stéphane Michaud, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, le projet *Entr-ÂGES* a mérité un Prix régional de reconnaissance ESSOR. Ce projet a été réalisé avec les élèves de l'école Gérard-Collin en collaboration avec les résidents du Manoir de l'Érable argenté de Témiscouata-sur-le-Lac. En suscitant un rapprochement avec les aînés, ce projet a permis aux élèves d'enrichir leurs repères culturels et historiques.
- Pour une deuxième année, les élèves de l'École du JALL ont bénéficié du projet pédagogique particulier en cirque social connu sous le vocable *Le Funambule*.
- Dix élèves et six membres du personnel de l'école secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles ont amassé 2 000 \$ dans le contexte du Défi Têtes à prix de l'Association du cancer de l'Est du Québec.
- Une cinquantaine d'élèves de l'école Marie-Reine-des-Coeurs de Pohénégamook ont participé à une visite récréoéducative unique au parc national du Bic dans le cadre du programme *À l'école de la nature*, grâce à la collaboration des marchés Richelieu (Fonds Éco-École METRO) et de Parcs Québec.
- Les 2 et 3 novembre, les jeunes des écoles du secteur des Basques ont pu assister au spectacle interactif RAFALE, une comédie musicale créée par l'artiste Claire Montambault. RAFALE sensibilise les enfants et les fait participer activement à la lutte aux changements climatiques en leur montrant des comportements qui diminuent les gaz à effets de serre. La venue de cet événement a permis aux équipes des sept écoles des Basques d'exploiter, avec les élèves, un thème pédagogique interdisciplinaire dans divers cours.
- Le 14 novembre, c'était au tour des élèves de l'école Saint-Clément de se réjouir. Leur cour d'école réaménagée, plus fonctionnelle et sécuritaire, était enfin inaugurée. Le projet, dont les travaux avaient démarré en mai 2011, a nécessité un investissement de près de 27 000 \$.
- À l'occasion de la Journée nationale de la culture entrepreneuriale, les élèves du Transcontinental ont invité la communauté à visiter leurs trois services de garde pour le lancement du livre de recettes intitulé *Le petit garde-manger*, publié en collaboration avec les éducatrices des services de garde et l'agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi de Témiscouata. Chaque jeune a contribué au projet en apportant sa recette préférée et en l'illustrant lui-même par un coloriage personnalisé.

- Marc-Olivier Rioux, élève à l'école Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu, a été honoré par l'Assemblée nationale du Québec lors de la 26<sup>e</sup> présentation de *l'Hommage au civisme*, pour le geste de bravoure qu'il a posé en sauvant son ami Frédéric Drapeau de la noyade.
- À l'occasion du concours de français *Des mots... d'hier à aujourd'hui*, les élèves de 2<sup>e</sup> cycle de l'école de Saint-Eusèbe ont remporté un prix : une série de livres d'auteurs québécois. Ce concours était organisé par la Société nationale de l'Est du Québec.
- L'école secondaire de Dégelis lançait, le 19 janvier, sa *Politique du savoir-vivre*. Cette initiative a pour objectif de susciter et d'entretenir un meilleur climat de relations interpersonnelles au sein des classes et de l'institution. La nouvelle politique s'enracine dans des valeurs essentielles gravitant d'abord autour du respect puis de la politesse, de la justice, de l'honnêteté et de la maturité. La direction de l'école souhaite que le savoir-vivre s'exprime par la volonté de contribuer à une ambiance harmonieuse dans l'institution par le respect de soi, des autres et de l'environnement.
- Sous la supervision de l'enseignant Stefan Paradis, des élèves de la classe CPV (cours préparatoire à la vie) de l'école secondaire de Dégelis ont été reçus à un match des Canadiens de Montréal, le 15 février. En plus d'assister à un match contre les Bruins de Boston dans la loge de la Fondation de l'enfance, les élèves ont visité plusieurs installations de l'équipe de la Ligue nationale de hockey.
- La délégation du club d'athlétisme Les Vaillants du Témiscouata s'est distinguée lors des championnats québécois d'athlétisme en salle présentés du 2 au 4 mars à Québec. Les 14 membres du club Les Vaillants, dont 10 jeunes inscrits au programme Sport-études en athlétisme de l'école secondaire du Transcontinental, ont remporté un total de 15 médailles, amélioré 18 marques personnelles et abattu un record provincial.
- Sous l'initiative de la Commission scolaire, la MRC des Basques bénéficie dorénavant de salles de visioconférence à l'école secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles et à l'école Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu. La Commission scolaire voulait doter la MRC des Basques d'un système de communication en temps réel pour pallier l'éloignement et l'isolement de ses clientèles, diversifier ses concepts de formation et d'apprentissage à distance, et offrir un service qui participe aussi au développement économique de son territoire. L'aménagement des deux nouvelles salles a nécessité des déboursés de 150 000 \$.
- Lors d'un colloque régional réunissant des représentants des quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent à Rimouski le 24 mars, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a rendu hommage à Lise Nadeau qui a mené toute sa carrière en éducation au Transcontinental. Elle a été enseignante de 1975 à 2004, directrice adjointe d'écoles primaires de 2004 à 2006 et directrice d'écoles primaires de 2006 à 2010.
- L'équipe féminine de basket-ball juvénile A de l'école secondaire de la Vallée-des-Lacs de Squatec a terminé au 1<sup>er</sup> rang du classement général de la saison 2011-2012 et a mérité la bannière de la saison 2011-2012 en raison de sa fiche parfaite de neuf victoires contre aucune défaite. Lors du tournoi régional de Rivière-du-Loup, les 17 et 18 mars, la formation a remporté la médaille d'or et la bannière du tournoi. Pour sa part, au même tournoi, l'équipe masculine a enlevé la médaille d'argent après une saison de quatre victoires et cinq revers.
- Trois-Pistoles a reçu, le 25 mars, la finale régionale de la Dictée P.G.L. réunissant près de 40 élèves des écoles du Bas-Saint-Laurent. Théo Dubé, de l'école Notre-Dame de Témiscouata-sur-le-Lac, a été sélectionné parmi les quatre finalistes régionaux en raison de sa performance.
- Marie Lévesque-Jalbert, élève à l'école secondaire de Dégelis, a évolué comme joueuse de soccer dans la sélection U-13 féminin du *Pro Foot England Tour 2012*, du 29 mars au 10 avril 2012, en Grande-Bretagne. Elle possède une solide expérience à titre de membre du club AA de Chaudière-Est à Charny, de membre du programme de sélection régionale de Chaudière-Appalaches et en camp d'entraînement avec l'équipe U-14 AAA du club de soccer Armada.
- En avril, la classe de premier cycle de l'école Beaucourt et leur enseignante se sont joints à la nouvelle expédition du Sedna 1V de Jean Lemire en tant que matelots virtuels. Les élèves se sont engagés à suivre l'expédition et à poser un geste concret en organisant un projet à teneur environnementale.
- Pour une deuxième année consécutive, la classe des 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> années de l'école Saint-Marc de Saint-Marc-du-Lac-Long a été honorée par le programme Fonds Éco-École METRO pour ses initiatives environnementales. L'enseignante Janie Bélanger et son groupe d'élèves ont reçu une bourse de 1 000 \$ pour leur projet de sensibilisation et de récupération intitulé « *Et c'est pas fini, allons-y pour une deuxième vie* ».
- Grâce à un projet de partenariat développé par Tennis Québec avec la Fondation Bon Départ de Canadian Tire, les écoles primaires du Transcontinental et Gérard-Collin de Témiscouata-sur-le-Lac ont reçu gratuitement des ensembles de tennis d'une valeur de plus de 1 300 \$.
- Le 21 avril, à La Pocatière, Marythé Bolduc, élève de 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire de Dégelis, recevait

la médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec pour la jeunesse. Cette distinction honorifique est attribuée à des jeunes de niveau secondaire qui se sont particulièrement distingués par leur implication tangible dans leur milieu scolaire et communautaire.

- Marie-Ève Pettigrew de Rouyn-Noranda, élève en Production acéricole par formation à distance au Centre de formation professionnelle en acériculture, est devenue lauréate nationale du concours Chapeau, les filles! Elle a reçu le prix *Esprit d'entreprise* et une bourse de 2 000 \$ du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.
- Le 24 avril, à l'auditorium de l'école secondaire de Cabano, 80 élèves de troisième cycle de l'école primaire Gérard-Collin affirmait haut et fort, lors d'un spectacle, que « *L'intimidation, ça finit là* ». Cette réalisation représentait l'aboutissement d'une démarche qui s'est échelonnée sur toute l'année scolaire.
- Le 7 mai, l'école secondaire Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu inaugurait la nouvelle bibliothèque Victor-Lévy-Beaulieu en hommage à son parrain. L'écrivain et auteur Victor-Lévy Beaulieu a fait don de 350 exemplaires de ses oeuvres pour le bénéfice des 56 élèves de première et deuxième secondaires de l'école.
- L'école April de Saint-Jean-de-Dieu et l'école secondaire du Transcontinental ont été désignées lauréates du 14<sup>e</sup> Concours québécois en entrepreneuriat au Bas-Saint-Laurent, dans le volet *Entreprises étudiantes*. L'école April s'est distinguée dans la catégorie primaire 1<sup>er</sup> cycle avec le projet *Une coopérative pour rendre des services*. L'école secondaire du Transcontinental s'est démarquée dans la catégorie secondaire 2<sup>e</sup> cycle par son projet de café étudiant *Le Rococo*.
- Le Prêt d'honneur de l'Est du Québec (PHEQ) a remis une bourse de 500 \$ à deux élèves méritants de la Commission scolaire : Luc Michaud, du CFP du Fleuve-et-des-Lacs à Témiscouata-sur-le-Lac, et Éric Côté, du CFP du Fleuve-et-des-Lacs à Trois-Pistoles. Le PHEQ est un organisme dont l'objectif premier est de soutenir des élèves méritants de niveau postsecondaire qui font preuve de persévérance et dont les ressources financières sont limitées.
- La Commission scolaire a souligné la Semaine des services de garde en milieu scolaire qui se déroulait du 14 au 18 mai sous le thème *Ici, je dévoile mes talents*. La Commission scolaire offre ce service dans neuf écoles de son territoire et 730 enfants y étaient inscrits en 2011-2012. Lors de cette semaine, les neuf installations de la Commission scolaire ont organisé des activités qui ont culminé lors d'une journée d'animation au parc Clair-Soleil de Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano, avec spectacle de magie, dîner collectif, maquillages, jeux sportifs et coopératifs, et confection d'une murale collective.
- Le 18 mai, lors des assises annuelles de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS), Gabrielle Dumont-Michaud, élève finissante à l'école secondaire de Cabano, a reçu une bourse de 1 250 \$ récompensant la qualité de son rendement scolaire et de son engagement personnel dans la vie de son école et de la communauté.
- Les athlètes du Club Les Vaillants du Témiscouata ont fait flèche de tout bois lors du Championnat régional scolaire d'athlétisme tenu à Bonaventure en remportant 52 médailles. À cette occasion, 26 athlètes, dont 12 du programme Sport-études en athlétisme de l'école secondaire du Transcontinental, tentaient de se qualifier pour le Championnat provincial scolaire et les Jeux du Québec. Au total, 16 représentants des Vaillants ont accédé au titre de champion scolaire régional.
- Afin de compenser ses émissions de gaz à effet de serre, la CDR, en partenariat avec la Coopérative forestière Haut Plan Vert, a réalisé une activité de plantation d'arbres, le 31 mai, à l'école primaire La Source de Biencourt. Lors de cette journée de compensation et de sensibilisation, 100 arbres ont été plantés afin de constituer une haie brise-vent qui permettra de réduire la facture énergétique de l'école, en coopération entre l'équipe de travail de la CDR, la Coopérative forestière Haut Plan Vert, les 32 élèves et le personnel enseignant de l'école La Source.
- L'école secondaire du Transcontinental s'est illustrée dans la catégorie secondaire 2<sup>e</sup> cycle par son projet de café étudiant *Le Rococo* lors du Gala national des Grands prix Desjardins du Concours québécois en entrepreneuriat. Ce projet a remporté le premier prix d'une valeur de 2 000 \$. Il consiste en la création d'un café étudiant où les élèves peuvent fraterniser tout en consommant des aliments sains à prix abordable.
- Anoushka Nadeau Gagné, élève de l'école secondaire de Dégelis, a été choisie lauréate nationale de la catégorie « élève engagé » lors du Gala Forces AVENIR présenté le 2 juin. Forces AVENIR a ainsi reconnu son engagement constant, son sens de l'initiative et sa grande persévérance en les citant comme des exemples pour la jeunesse.
- Les 36 élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école Gérard-Collin de Témiscouata-sur-le-Lac ont vécu le *Projet vélo*, un événement annuel tenu depuis dix ans, qui vise à relier en aller-retour à vélo le quartier Cabano à Saint-Jacques au Nouveau-Brunswick. Incitatif à faire davantage de sport, cette initiative permet à chaque élève de gagner en confiance et en estime personnelles en pratiquant plusieurs activités parallèles.

- Plusieurs athlètes du club Les Vaillants du Témiscouata et du programme Sport-études de l'école secondaire du Transcontinental s'illustraient en remportant des médailles ou en améliorant leurs records personnels lors du Championnat provincial scolaire d'athlétisme présenté à Saguenay du 22 au 24 juin.
- Le programme Sport-études en athlétisme de l'école secondaire du Transcontinental a été reconduit jusqu'en 2016 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Lancé à l'automne 2011, le programme a rencontré avec succès les critères d'évaluation du Ministère au terme de sa première année de fonctionnement.
- Caroline Saint-Pierre, étudiante en formation à distance à l'éducation des adultes a mérité le prix Pâquerette-Gagnon de la Société de formation à distances (SOFAD).
- La Commission scolaire a souligné la Semaine de la persévérance scolaire en organisant une journée de réflexion regroupant ses cadres et ses professionnels afin de dresser un état de la situation de la persévérance dans ses écoles et ses centres.

## Réussite, diplomation et qualification – Portrait des statistiques ministérielles

Taux de réussite en français, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture (épreuve unique du MEL5 – juin 2011)		
Territoire	Moyenne sur 100	Taux de réussite (%)
Ensemble du Québec	73,1	83,5
Réseau public	71,3	80,5
CSFL	69,8	77,6

Taux de diplomation et de qualification au secondaire avant 20 ans (obtention d'un premier diplôme)			
Taux jumelés selon le secteur	CSFL	Réseau public	Ensemble du Québec
Année de la 1 <sup>re</sup> inscr. en secondaire 1	2004-2005	2004-2005	2004-2005
Diplômés ou qualifiés en...	2011	2011	2011
<b>Sexes jumelés (total)</b>	<b>73,7 % (+2,0%)</b>	<b>69,3 % (+1,4 %)</b>	<b>73,4 % (+1,1 %)</b>
Formation générale des jeunes (FGJ)	61,0 % (+2,9 %)	61,0 % (+0,9 %)	66,1 % (+0,6 %)
Formation générale des adultes (FGA)	8,4 % (+0,8 %)	6,4 % (+0,6 %)	5,6 % (+0,5 %)
Formation professionnelle (FP)	4,3 % (-1,6 %)	2,0 % (-)	1,7 % (-)
<b>Sexe masculin (total)</b>	<b>68,0 % (+3,6 %)</b>	<b>63,1 % (+2,0 %)</b>	<b>67,6 % (+1,6 %)</b>
Formation générale des jeunes (FGJ)	56,6 % (+8,7 %)	54,7 % (+1,5 %)	60,1 % (+1,2 %)
Formation générale des adultes (FGA)	6,6 % (-1,0 %)	5,8 % (+0,6 %)	5,2 % (+0,5 %)
Formation professionnelle (FP)	4,9 % (-4,1 %)	2,6 % (-)	2,3 % (-)
<b>Sexe féminin (total)</b>	<b>80,5 % (+0,2 %)</b>	<b>75,9 % (+0,7 %)</b>	<b>79,5 % (+0,7 %)</b>
Formation générale des jeunes (FGJ)	66,3 % (-4,4 %)	67,6 % (+0,1 %)	72,3 % (-)
Formation générale des adultes (FGA)	10,5 % (+3,0 %)	7,1 % (+0,7 %)	6,1 % (+0,6 %)
Formation professionnelle (FP)	3,7 % (+1,5 %)	1,2 % (-0,1 %)	1,0 % (-0,1 %)

Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants inscrits en FGJ (données officielles)						
Année d'inscription	CSFL		Réseau public		Ensemble du Québec	
	2008-09	2009-10	2008-09	2009-10	2008-09	2009-10
<b>Sexes jumelés (total)</b>	<b>55</b>	<b>25</b>	<b>13 526</b>	<b>12 188</b>	<b>14 732</b>	<b>13 447</b>
1 <sup>er</sup> cycle du secondaire	6	5	2 654	2 584	3 110	3 087
Secondaire 3	24	8	4 406	3 780	4 630	4 060
Secondaire 4	15	5	3 200	2 992	3 432	3 183
Secondaire 5	10	7	3 266	2 832	3 560	3 117
<b>Sexe masculin (total)</b>	<b>40</b>	<b>18</b>	<b>8 291</b>	<b>7 363</b>	<b>8 920</b>	<b>8 041</b>
1 <sup>er</sup> cycle du secondaire	5	4	1 583	1 483	1 821	1 770
Secondaire 3	18	7	2 815	2 399	2 926	2 558
Secondaire 4	11	2	2 017	1 849	2 138	1 954
Secondaire 5	6	5	1 876	1 632	2 035	1 759
<b>Sexe féminin (total)</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>5 235</b>	<b>4 825</b>	<b>5 812</b>	<b>5 406</b>
1 <sup>er</sup> cycle du secondaire	1	1	1 071	1 101	1 289	1 317
Secondaire 3	6	1	1 591	1 381	1 704	1 502
Secondaire 4	4	3	1 183	1 143	1 294	1 229
Secondaire 5	4	2	1 390	1 200	1 525	1 358

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants inscrits en FGJ (données officielles)						
Année d'inscription	CSFL		Réseau public		Ensemble du Québec	
	2008-09	2009-10	2008-09	2009-10	2008-09	2009-10
<b>Sexes jumelés (total)</b>	<b>18,6 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>21,3 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>18,4 %</b>	<b>17,4 %</b>
Sexe masculin	23,3 %	14,4 %	26,1 %	24,8 %	22,6 %	21,5 %
Sexe féminin	11,8 %	5,8 %	16,5 %	15,6 %	14,3 %	13,6 %

Nombre de nouveaux inscrits à temps plein, en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans				
Année d'inscription	CSFL		Réseau public	
	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011
<b>Sexes jumelés (total)</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>13 095</b>	<b>12 555</b>
16 ans et moins	1	0	590	478
17 ans	8	6	4 789	4 318
18 ans	2	3	4 492	4 479
19 ans	4	4	3 224	3 280

## La clientèle scolaire

Secteur jeune	Secteur adulte
Préscolaire 4 ans : 270 élèves Préscolaire 5 ans : 263 élèves Primaire : 1 740 élèves Secondaire : 1 412 élèves  <b>Total : 3 685 élèves</b>	Accueil, références et soutien : 560 clients Formation générale des adultes : 2 333 clients (313,47 élèves E.T.P.) Formation professionnelle : 751 clients (221,95 élèves E.T.P.) Service aux entreprises : 422 clients (5,13 élèves E.T.P.) Maison familiale rurale : 19 clients  <b>Total : 4 085 clients (540,55 élèves E.T.P.)</b> Note : E.T.P. (équivalent temps plein)



	Temps plein	Temps partiel	Nouveaux engagements		Départ à la retraite
			Temps plein	Temps partiel	
<b>Personnel enseignant</b>	291	109	9	11	5
<b>Personnel professionnel</b>	29	3	1	1	0
<b>Personnel de soutien</b>	139	133	5	10	8

	Gestionnaires cadres et hors cadres	Dir. d'écoles et de centres	Dir. adj. d'écoles et de centres	Nouveaux engagements à temps plein	Départ à la retraite
<b>Personnel cadre</b>	17	15	6	0	0

Personnel temporaire ou de remplacement : Nombre global avoisinant les 300 personnes.

**Résumé des états financiers – État de la situation financière au 30 juin 2012**

ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	4 695 616,46 \$
Placements temporaires	9 000,00 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	3 600 360,05 \$
Subvention à recevoir – acquisition immobilisations corporelles	275 880,00 \$
Subvention à recevoir - Financement	10 416 115,24 \$
Taxes scolaires à recevoir	284 833,99 \$
Débiteurs	914 389,40 \$
Placements à long terme	1 000,00 \$
Frais reportés liés aux dettes	190 977,44 \$
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b><u>20 388 172,58 \$</u></b>
PASSIF	
Créditeurs et frais courus à payer	4 386 317,48 \$
Contributions reportées - acquisition d'immobilisations corporelles	552 663,41 \$
Revenus perçus d'avance	1 401,95 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	2 092 607,87 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	37 302 000,00 \$
Passif environnemental	157 500,00 \$
Autres passifs	1 055 483,76 \$
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b><u>45 547 974,47 \$</u></b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b><u>-25 199 801,89 \$</u></b>
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	35 651 742,37 \$
Stocks de fournitures	44 982,80 \$
Frais payés d'avance	82 300,13 \$
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b><u>35 779 025,30 \$</u></b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b><u>10 619 223,41 \$</u></b>

**État des résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2012**

REVENUS	
Subvention de fonctionnement du MELS	50 533 194,48 \$
Autres subventions et contributions	21 385,08 \$
Taxes scolaires	4 085 779,30 \$
Droits de scolarité et revenus visant à financer un cours	234 740,64 \$
Ventes de biens et services	1 887 191,99 \$
Revenus divers	730 109,30 \$
Amortissement contributions reportées – immobilisations corporelles	35 877,57 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>57 528 278,36 \$</u></b>
DÉPENSES	
Activités d'enseignement et de formation	24 600 165,47 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	11 870 311,85 \$
Services d'appoint	7 012 919,45 \$
Activités administratives	3 415 055,98 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 015 426,52 \$
Activités connexes	2 509 096,18 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>56 422 975,45 \$</u></b>
<b>SURPLUS DE L'EXERCICE</b>	<b><u>1 105 302,91 \$</u></b>

**Suivi des dépenses administratives visées par la Loi mettant en œuvre  
certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010  
et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette**

	<b>A</b> Dépenses réelles 2009-2010	<b>B</b> Dépenses réelles 2011-2012	<b>C</b> Ajustement CS-MELS	<b>D=B+C</b> Dépenses réelles ajustées 2011-2012	<b>E=A-D</b> Écart en \$	<b>F=E/A</b> Écart en %
<b>Dépenses assujetties à la cible de 10 %</b>						
Frais de déplacement (excluant le perfectionnement)	102 797,47	67 234,23	0,00	67 234,23	35 563,24	0,35
Fournitures et matériels (excluant le perfectionnement)	77 777,58	80 659,44	0,00	80 659,44	-2 881,86	-0,04
Services honoraires et contrats (excluant le perfectionnement)	991 613,58	780 016,59	0,00	780 016,59	211 596,99	0,21
Autres charges (excluant le perfectionnement)	27 629,72	46 892,39	0,00	46 892,39	-19 262,67	-0,70
Perfectionnement retenu	27 801,49	37 521,67	0,00	37 521,67	-9 720,18	-0,35
<b>Total</b>	<b>1 227 619,84</b>	<b>1 012 324,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 012 324,32</b>	<b>215 295,52</b>	<b>0,18</b>
<b>Cible de 10 %</b>					122 761,98	10,00 %
<b>Dépenses assujetties à la cible de 25 %</b>						
Frais de déplacement	102 797,47	67 234,23	0,00	67 234,23	35 563,24	0,35
<b>Formation</b>	<b>27 801,49</b>	<b>37 521,67</b>	<b>0,00</b>	<b>37 521,67</b>	<b>-9 720,18</b>	<b>-0,35</b>
Encadrement (100%)	18 066,70	27 632,81	0,00	27 632,81	-9 566,11	-0,53
Autres personnels (23%)	9 734,79	9 888,86	0,00	9 888,86	-154,07	-0,02
Publicité (100%)	74 309,33	48 069,98	0,00	48 069,98	26 239,35	0,35
<b>Total</b>	<b>204 908,29</b>	<b>152 825,88</b>	<b>0,00</b>	<b>152 825,88</b>	<b>52 082,41</b>	<b>0,25</b>
<b>Cible de 25 %</b>					51 082,41	25,00 %

### Introduction et mise en contexte

La convention de partenariat de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a été signée en août 2010 avec le MELS, après avoir été élaborée durant l'année scolaire 2009-2010. Elle détermine, en fonction des cinq buts fixés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les objectifs et les cibles de la Commission scolaire à l'égard des cinq buts, tout en faisant part des moyens qui sont ou seront mis de l'avant pour atteindre un taux de diplomation de 83 % avant l'âge de 20 ans d'ici 2020. Les cinq buts à partir desquels a été conçue la convention de partenariat sont les suivants : l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans, l'amélioration de la maîtrise de la langue française, l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements, et l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Lors de l'écriture de la convention de partenariat de la Commission scolaire, les données de départ en fonction des cinq buts référaient principalement à l'année scolaire 2006-2007. Certaines autres données sont antérieures en raison de leur disponibilité. Par ailleurs, le contexte socioéconomique pris en compte au moment de rédiger la convention de partenariat a considérablement changé. En effet, au cours de l'année 2011, quatre entreprises manufacturières employant 30 employés ou plus ont cessé leurs activités dans la seule MRC de Témiscouata; une autre a vu ses activités diminuer passablement. De plus, l'ouverture du Parc national du Témiscouata a été reportée à l'été 2013 et la première année d'exploitation du Parc Aventure Mont-Citadelle s'est révélée très décevante. Nous avons donc assisté à une baisse significative de clientèle dans certaines écoles secondaires, ce qui a influencé l'organisation scolaire et, par le fait, même la dispensation des services aux élèves. Pour ce qui est de la MRC Les Basques, que dessert aussi la Commission scolaire, on constate une stabilité du portrait de l'emploi et de la vitalité relative des entreprises; toutefois, cette région présente un des plus bas taux de revenu annuel moyen par famille au Québec. Il faut aussi considérer que la Commission scolaire compte huit actes d'établissement sur 12 au primaire ainsi que quatre sur six au secondaire qui possèdent des indices de défavorisation (IMSE) de 8,9 et 10.

Dans cette portion du rapport annuel, nous ferons le point sur le niveau d'atteinte des objectifs et des cibles fixés dans la convention de partenariat en lien avec les buts ministériels, tout en faisant état de l'avancement des moyens mis en œuvre pour les atteindre. Nous informerons également le lecteur des différents travaux devant conduire à l'implantation d'une gestion axée sur les résultats, ainsi que des modalités de mise en œuvre et de suivi.

**But 1 : Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans**

Objectif 1 : Hausser à **62 %** le taux de diplomation et de qualification de nos garçons avant l'âge de 20 ans (FGJ, FGA, FP) d'ici 2013 et jusqu'à **84 %** pour les filles.

*Évaluation de l'atteinte de l'objectif :*

Situation de départ :

- En 2001-2002, **57,1 %** chez les garçons et **81,9 %** chez les filles.

Résultats obtenus :

- À partir de la cohorte qui a démarré au secondaire en 2004-2005, sur une période de sept ans : **68,0 %** chez les garçons et **80,5 %** chez les filles pour un total de **73,7 %**. Sur cinq ans, pour la cohorte 2006-2007, **59,4 %** chez les garçons et **81,4 %** chez les filles pour un total de **70,6 %**.

Commentaires et analyse : Nous constatons que l'objectif fixé quant à la qualification des garçons est atteint et s'est amélioré de **3,6 %** sur sept ans par rapport à l'an dernier (**64,4 %**). Pour ce qui est du résultat chez les filles, malgré une augmentation de **0,2 %** sur sept ans par rapport à 2010-2011, nous devons être très vigilants, car nous constatons une tendance à la baisse ces dernières années. Cependant, sur cinq ans, nous nous rapprochons à **2,6 %** de notre cible de **84 %**. Des moyens spécifiques ont été mis de l'avant pour favoriser la réussite des garçons : stratégies en lecture, procédurier de la persévérance et accompagnement individualisé au secondaire, entre autres. Il faudra donc tenir compte des résultats des filles dans l'application des moyens mis de l'avant dans les écoles au même titre que pour les garçons. Le taux de diplomation et de qualification à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est donc en constante amélioration depuis 2008. Nos résultats pour 2011 nous situent au-delà des pourcentages atteints à tous les niveaux par le réseau public (total, FGJ, FGA, FP), sauf pour la qualification des filles en FGJ où nous sommes légèrement en deçà de l'ensemble du réseau public (CSFL : **66,3 %**; réseau public : **67,6 %**) malgré un haut taux chez les filles inscrites à l'éducation des adultes (**10,5 %**). Notre résultat total sur sept ans nous compare avantageusement à l'ensemble du réseau public (CSFL : **73,7 %**, réseau public : **69,3 %**). Cet avantage est encore plus marqué sur 5 ans (CSFL : **70,6 %**, réseau public : **58,3 %**).

Soulignons que l'année scolaire 2011-2012 a vu les conventions de gestion et de réussite éducative entrer en vigueur dans les écoles. Nous pouvons conclure que l'arrimage entre les moyens mis en œuvre par les écoles dans les conventions de gestion et les objectifs de la convention de partenariat ont donné globalement des résultats plus que satisfaisants pour cet objectif.

Objectif 2 : Diminuer de **32** à **24** le nombre de garçons qui quittent annuellement l'école sans diplôme ni qualification en FGJ d'ici 2013.

*Évaluation de l'atteinte de l'objectif :*

Situation de départ :

- En 2006-2007, **32** garçons.

Résultats obtenus :

- En 2009-2010, **26** garçons.

Commentaires et analyse : Au moment d'écrire ces lignes, le taux de sortie sans diplôme ni qualification pour 2011 n'était pas disponible au MELS. Le portrait reste donc le même pour notre commission scolaire à cet égard. Lors de la rédaction de la convention, nous avons évalué que pour atteindre l'objectif de 2020, nous devons réduire de **15** le nombre de décrocheurs, soit **deux** par année. Au bilan officiel, pour l'année scolaire 2009-2010, notre taux se situait à **10,2 %**, ce qui constitue une baisse significative par rapport à l'année précédente. Nous sommes donc sur la bonne voie par rapport à l'objectif 2. Notons que la mise en place du procédurier de la persévérance au secondaire nous permettra d'assurer un suivi individualisé auprès des élèves à risque dans l'ensemble des écoles secondaires. De plus, pour les résultats de 2011-2012, la direction générale a avisé les directions des écoles secondaires que la reddition de compte quant à leur convention de gestion et de réussite éducative mettra l'emphase sur les modèles d'accompagnement développés suivre des résultats des élèves après chaque étape, dont ceux qui sont à risque de décrochage.

**Objectif 3** : Poursuivre le partenariat avec les organismes qui oeuvrent auprès des enfants de 0-4 ans.

*Évaluation de l'atteinte de l'objectif :*

Situation de départ :

- En 2006-2007, nous avons évalué à **cinq** le nombre de rencontres annuelles avec les organismes, entre autres.

Résultats obtenus :

- En 2011-2012, nous avons accru le nombre de rencontres avec les organismes. À titre d'exemple, nous avons siégé à des comités d'implantation de nouveaux services sur le territoire de la Commission scolaire, notamment à Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Notre-Dame-du-Lac. Nos écoles ont aussi participé à une recherche sur les facteurs de réussite d'une entrée scolaire, menée par l'Université du Québec en Outaouais. De nombreuses autres démarches ont été réalisées auprès des organismes communautaires afin d'établir des partenariats, d'échanger de l'information et de préparer des activités conjointes favorisant une entrée scolaire réussie pour tous les élèves.

**Commentaires et analyse** : Nous avons fixé à **15** le nombre de rencontres annuelles avec les organismes afin de détecter les problèmes que pourraient rencontrer les futurs élèves dès leur arrivée au préscolaire. Nous aurons ainsi un meilleur état de situation, lors de l'analyse des conventions de gestion des écoles, afin d'établir une statistique précise des rencontres tenues par les écoles. Les liens avec les organismes se sont resserrés davantage l'an dernier autour de la problématique entourant le financement des jeunes de 4 ans pour qui les parents devaient faire un choix entre les organismes et le préscolaire 4 ans. Cet épisode a confirmé l'orientation de la Commission scolaire quant au fait de maintenir le service *Passe-Partout* à deux demi-journées par semaine pour stimuler les jeunes de 4 ans et offrir un soutien aux parents. Ce service contribue à l'établissement de liens avec le réseau scolaire tôt dans le processus de transition famille-école.

**Moyens généraux en lien avec le but 1** : Élaboration du plan d'action de la *Politique de valorisation de la formation professionnelle*, recentrage des activités du Comité persévérance, poursuite de l'établissement annuel du portrait des fragilités et des vulnérabilités des élèves dès leur entrée au préscolaire, dépistage systématique des élèves à risque de décrochage au secondaire (Guide de prévention du décrochage scolaire – procédurier), poursuite de l'utilisation de l'outil informatique GPI-Lumix facilitant la collecte de données visant à obtenir des indicateurs mesurables du suivi des parcours scolaires des élèves, réflexion concernant un outil de suivi des cohortes au préscolaire, expérience-pilote au secondaire afin d'élaborer un programme informatisé de suivi qui sera accessible aux parents en 2013-2014, application du plan triennal d'accompagnement en mathématique et réflexion pour améliorer l'offre de services relative aux épreuves de reprise.

## **But 2 : Amélioration de la maîtrise de la langue française**

**Objectif 1** : Établir des cibles de réussite par l'augmentation de la fiabilité des données liées aux résultats des élèves, aux épreuves et aux bilans du primaire et du secondaire ainsi qu'en FGA et FP d'ici 2013.

*Évaluation de l'atteinte de l'objectif :*

Situation de départ :

- Établir ces cibles d'ici 2013.

Résultats obtenus :

- Lors de l'élaboration de sa convention de gestion et de réussite éducative, chaque école a établi un portrait de la réussite de ses élèves dans les différentes compétences en écriture et en lecture. À la suite de l'analyse des résultats, nous pourrions définir des cibles. Cette analyse sera complétée à partir de l'évaluation des résultats faisant suite à la première année d'implantation des conventions de gestion et de réussite éducative dans les écoles, à la fin de l'année 2012-2013.

**Commentaires et analyse** : Comme mentionné précédemment, nous en sommes à l'étape d'établir des bilans en français à tous les cycles du primaire et du secondaire de même qu'en FGA, en plus d'utiliser les résultats de l'analyse des situations d'apprentissage au primaire. Un comité sera constitué à cette fin. Quelques actions ont déjà été réalisées en 2011-2012 : correction en collégialité, élaboration de grilles de résultats et mise en place d'un outil informatique (LUMIX-Tosca) permettant la collecte de données afin d'obtenir des indicateurs mesurables et d'analyser les résultats en lien avec la lecture et l'écriture en FGA.

Objectif 2 : Maintenir un taux de réussite global en français de **90 %** en cinquième secondaire.

Situation de départ :

- En 2007-2008, nous avons un taux de réussite de **90,6 %**.

Résultats obtenus :

- En 2009-2010, nous avons obtenu un résultat de **95,5 %**. Cela constitue une augmentation par rapport à l'année précédente (**93,4 %**). Nous sommes au-delà dans notre cible du maintien à **90 %**. La moyenne provinciale était à **89,0 %** en 2011.

Commentaires et analyse : Maintenir le cap pour être encore à **90 %** et plus en 2013.

Objectif 3 : Poursuivre le partenariat avec les organismes qui oeuvrent auprès des enfants de 0-4 ans.

Situation de départ :

- Voir l'objectif 3 du but 1.

Résultats obtenus :

- Voir l'objectif 3 du but 1.

Commentaires et analyse : Voir l'objectif 3 du but 1.

Moyens généraux en relation avec le but 2 : Adoption de moyens pour collecter des données fiables et valides permettant d'identifier des cibles pour mieux accompagner les intervenants (accompagnement des équipes-écoles dans la mise en œuvre des moyens des conventions de gestion), poursuite de la mise en place d'un outil informatique (GPI-Lumix) facilitant la collecte de données visant à obtenir des indicateurs mesurables et à analyser les résultats en lien avec la lecture et l'écriture, réalisation de nombreuses interventions des conseillers pédagogiques auprès des enseignants à l'égard du programme « Lire pour apprendre », référentiel en lecture, dispositifs en lecture et en écriture, et embauche d'une bibliothécaire, entre autres.

### **But 3 : Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**

Objectif 1 : D'ici 2013, hausser de **1,5 %** (de deux à sept élèves) le nombre d'élèves qualifiés (FMS, FPT) afin d'atteindre notre cible globale, soit 83 % (taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans).

Situation de départ :

- Pour la cohorte de 2001-2002, nous étions à **0,4 %**.

Résultats obtenus :

- Pour la cohorte de 2004-2005, nous obtenons un résultat de **3,6 %** (notre cible pour 2013, qui était de **1,9 %**, est donc largement dépassée).

Commentaires et analyse : Les parcours FMS et FPT sont bel et bien implantés dans nos écoles secondaires. Certaines ont aussi mis à jour leurs critères de passage des élèves dans ces parcours. Mentionnons que notre MFR (Maison familiale rurale) offre également le parcours FMS et voit, année après année, une dizaine d'élèves s'inscrire dans cette voie afin d'éventuellement entrer en FP. Par ailleurs, la certification ministérielle qui reconnaît la réussite du parcours d'élèves handicapés est un facteur à considérer dans l'évaluation de l'atteinte de notre objectif.

Objectif 2 : Maintenir le taux d'intégration des élèves HDAA au secondaire autour de la moyenne provinciale, soit **47 %** d'ici 2013.

Situation de départ :

- En 2006-2007, notre taux d'intégration était de **38,2 %** alors que celui des écoles publiques de la province atteignait **45,4 %**.

Résultats obtenus :

- Pour l'année scolaire 2010-2011, notre taux se situait à **42,8 %**. Ce résultat est inférieur à la moyenne provinciale (**51,3 %**) et est en baisse depuis 2008-2009 (**52,1 %**).

Commentaires et analyse : De nombreux moyens généraux et spécifiques ont été mis en place pour l'atteinte de l'objectif 2 du but 3. L'appropriation des lignes directrices élaborées par le MELS concernant

l'intégration des élèves en classe a été réalisée par le personnel concerné; cela encadre et soutient le déploiement des moyens. La refonte du processus d'élaboration et de suivi des plans d'intervention pour l'ensemble de la Commission scolaire a été complétée auprès de tous nos intervenants en 2011-2012.

*Moyens généraux en lien avec le but 3* : Accompagnement individualisé des directions concernant l'accompagnement des élèves HDAA, rencontres dans chaque milieu avec les professionnels de l'adaptation scolaire, révision des critères d'admission dans les parcours de formation axés sur l'emploi, développement d'un cadre commun d'accompagnement CP - ressources régionales - professionnels, et peaufinage des précisions touchant les modalités de déclaration de clientèles.

#### **But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements**

Objectif 1 : Établir des cibles d'intervention pour diminuer l'intimidation et la cyberintimidation d'ici 2013.

Situation de départ :

- En 2010-2011, les écoles ont inclus cet aspect dans leur convention de gestion et de réussite éducative. Elles en sont donc à établir un portrait pour chacun des milieux pour la fin de 2011-2012. De plus, les exigences contenues à l'intérieur de la loi 56 (Loi visant à prévenir et contrer l'intimidation dans les écoles) viendront compléter le portrait des milieux de la commission scolaire.

Résultats obtenus :

- À la suite de l'inventaire réalisé par les écoles durant l'année scolaire 2011-2012, nous serons en mesure de décrire les indicateurs et d'établir des cibles.

Commentaires et analyse : Il faut comprendre que l'intimidation est bien présente dans les écoles. Son évaluation précise et quantitative n'est actuellement que de l'ordre des perceptions dans les milieux. Cependant, plusieurs activités de sensibilisation sont organisées par les écoles et les partenaires. Chaque école s'inspire aussi du *Plan d'action de la Commission scolaire* pour contrer la violence et l'intimidation, et pour élaborer son propre plan d'action. Le défi consiste à établir un portrait des situations d'intimidation, de cyberintimidation et de conflits vécues dans chacune des écoles. Le plan d'action des écoles découlant de la loi 56 nous permettra d'identifier des indicateurs. De plus, des ressources professionnelles ont été mises à la disposition des écoles pour les accompagner dans l'élaboration de leur plan d'action.

Objectif 2 : Accroître le nombre d'interventions concernant la gestion efficace des conflits.

Situation de départ :

- Voir objectif 1.

Résultats obtenus :

- Voir objectif 1.

Commentaires et analyse : Voir objectif 1

Objectif 3 : Hausser le nombre d'élèves participant aux activités physiques et culturelles parascolaires.

Situation de départ :

- Voir objectifs 1 et 2 en ajoutant la dimension de la comptabilisation de la participation aux activités physiques et culturelles.

Résultats obtenus :

- Voir objectifs 1 et 2 en ajoutant la dimension de la comptabilisation de la participation aux activités physiques et culturelles.

Commentaires et analyse : De nombreuses activités favorisant la participation des élèves aux activités physiques et culturelles sont réalisées dans les écoles, surtout au secondaire. Au primaire, le grand nombre d'écoles situées en milieux défavorisés invite à relever le défi de mettre en place des conditions favorisant la participation des élèves aux activités parascolaires. Des activités sportives et culturelles intégrées aux horaires réguliers sont instaurées dans plusieurs écoles pour en faciliter l'accessibilité. En 2011-2012, nous avons mis l'emphase sur l'implantation de projets sportifs et culturels particuliers dans les écoles primaires et secondaires.

Moyens généraux en lien avec le but 4 : Établissement du portrait des situations d'intimidation, de cyberintimidation et de conflits vécues dans chacune des écoles en vue de la reddition de compte des conventions de gestion, développement et offre de formation en lien avec la violence et l'intimidation (transporteurs scolaires, surveillants d'élèves et autres), promotion et accessibilité des activités



parascolaires, sportives et culturelles pour l'ensemble de nos jeunes, implantation d'un programme Sport-études reconnu en athlétisme (11 élèves 2011-2012, 22 en 2012-2013), cirque social au JAL, projet d'un programme Sport-études en hockey féminin, libération d'une ressource en 2012-2013 pour accompagner les écoles dans leurs projets de développement en soccer, et développement de projets arts-études au secondaire.

#### **But 5 : Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle**

Objectif 1 : D'ici 2013, augmenter de **8 % à 16 %** (deux garçons) le nombre de garçons de moins de 20 ans inscrits en FP.

Situation de départ :

- En 2007-2008, nous en avons **1** inscrit à nos programmes à la carte.

Résultats obtenus :

- En 2010-2011, nous en avons **5** inscrits à nos programmes à la carte.

Commentaires et analyse : Nous sommes donc au-delà de notre cible et nous en avons **2** de plus que l'année précédente. Il faut cependant préciser que la Commission scolaire compte, dans sa carte de l'enseignement professionnel, peu de programmes attractifs pour les jeunes garçons. C'est pourquoi l'échantillonnage pour établir des cibles est restreint. Pour pallier cette lacune et agir sur la diplomation des garçons, nous offrons des programmes en entente avec d'autres commissions scolaires.

Objectif 2 : Hausser de **13,25 % à 18 %** d'ici 2013 (passer de **44** en 2007-2008 à **59** en 2013) le nombre global d'élèves de moins de 20 ans inscrits à nos programmes de formation professionnelle (ententes et carte)

Situation de départ :

- En 2008-2009, nous en avons **36** dans nos programmes à la carte et **70** dans les programmes en entente, pour un total de **106**.

Résultats obtenus :

- En 2011-2012, nous en avons **28** dans les programmes à la carte et **66** dans les programmes en entente, pour un total de **94**.

Commentaires et analyse : La particularité de notre Commission scolaire fait en sorte que nous avons un grand nombre de programmes en entente (dix en 2011-2012). Notre offre de services varie d'année en année en raison de cette situation. Pour véritablement apprécier ce qui est fait par la Commission scolaire en rapport avec l'augmentation de la clientèle de moins de 20 ans en FP, et pour lui rendre justice, il faut considérer les efforts de diversification de son offre de services en ajoutant des programmes offerts ponctuellement; cela permet de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région.

À ce chapitre, les orientations du MELS en matière de FPT, notamment les 13 pistes issues du Sommet de juin 2011, ne favoriseront pas l'octroi de nouveaux programmes pour une petite commission scolaire comme la nôtre. Les programmes susceptibles de répondre aux besoins émergents de main-d'œuvre font déjà partie de la carte de nos voisins. Il serait surprenant que nous puissions obtenir ces programmes dans un modèle d'adéquation formation-emploi. Il faudra donc développer d'autres stratégies pour intéresser et attirer la clientèle de moins de 20 ans. De plus, le processus de demandes de nouveaux programmes à la carte comporte un haut degré de complexité.

Les expertises développées par les commissions scolaires dans l'analyse des besoins de leurs territoires en termes de formation professionnelle ne semblent plus être considérés dans l'analyse des demandes au MELS. Nous ferons quand même des demandes pour de nouveaux programmes à la carte d'ici la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Moyens généraux en lien avec le but 5 : Élaboration du plan d'action de la *Politique de valorisation de la FP*, poursuite des actions touchant l'offre de services intégrée en FPT (développement d'un continuum DEP-AEC dans les secteurs « Commerce et informatique » et « Foresterie et papiers » pour répondre aux besoins du Parc national (attractifs pour les jeunes à notre avis), mise en place de programmes à la carte répondant davantage aux besoins des garçons, développement de la FAD en FP et participation aux travaux ministériels pour la mise en place des CÉRAC.

## **Mise en œuvre et pilotage de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative**

Les travaux du comité de pilotage de la convention de partenariat se sont poursuivis en 2011-2012. Ce comité est composé de représentants de la direction générale, des directions des services éducatifs et complémentaires jeunes et adultes, d'une conseillère d'orientation, de directions d'école, des ressources SIAA et du service de l'informatique. Bref, des acteurs de tous les secteurs de la Commission scolaire font partie de ce comité, ce qui permet de bénéficier d'une vision élargie des suites à donner en relation avec l'ensemble des moyens contenus dans la convention de partenariat.

Ce comité de pilotage s'est doté d'un tableau de bord qui lui permet de suivre les moyens mis en place pour atteindre les objectifs et les cibles ainsi que pour déterminer et adapter les actions qui en découlent. Il a fait le point sur l'état d'avancement de l'ensemble des moyens et actions contenus dans la convention de partenariat. Cela nous a aidés à apporter des ajustements continus par rapport à certaines interventions. Une présentation de l'état d'avancement de la convention de partenariat a eu lieu le 13 février 2012 à l'intention des directions d'établissement. Des échanges sur la persévérance scolaire et les conditions entourant la reddition de compte des conventions de gestion ont aussi fait partie du contenu de cette journée dont M. Michel Janosz a assuré une partie de l'animation.

D'autre part, chaque établissement a produit un tableau de bord du suivi de sa convention de gestion. Des rencontres entre les directions des établissements et la direction générale ont été organisées pour évaluer la mise en place des moyens susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs ainsi que leurs retombées. À la fin de l'année en cours, une analyse des résultats chiffrés des élèves sera réalisée à partir d'un canevas fourni par la direction générale aux directions d'établissement.

Un tableau de suivi, élaboré par les services éducatifs et complémentaires de la Commission scolaire, trace un portrait des moyens contenus dans les conventions de gestion, qui influencent l'atteinte des objectifs de la convention de partenariat. Cette initiative nous permet de planifier et de structurer la formation, le soutien et l'accompagnement nécessaires au déploiement des plans de réussite et des conventions de gestion.

En terminant, il convient de rappeler nos résultats aux épreuves uniques du MELS en 2010-2011, avec un taux de réussite global de **93,7 %**. Cela représente une légère baisse comparativement à l'an dernier (**96,1 %**), mais demeure comparable aux résultats obtenus pour l'ensemble du secteur public en 2011, soit **93,2 %**.

Bernard D'Amours  
Directeur général

*Le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs peut être consulté dans le site Web de la Commission scolaire au [www.csfl.qc.ca](http://www.csfl.qc.ca), dans la section « Communication » sous la rubrique « Rapports annuels ».*